

## DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Doctorat en Pharmacie  
(PharmD)

Faculté de Pharmacie

Université Libanaise

LIBAN

**Novembre 2022**

Rapport publié le 01/12/2022

## SOMMAIRE

Rapport d'évaluation  
Décision d'accréditation

pages 1 à 16  
pages 17 à 21

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## Doctorat en Pharmacie (PharmD)

Faculté de Pharmacie

Université Libanaise

LIBAN

**Juillet 2022**

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Pharmacie par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr).

En raison de circonstances exceptionnelles, le déroulé de l'évaluation a été adapté (remplacement de la visite physique du comité par des séances de visite en visioconférence), tout en respectant les principes fondamentaux de l'évaluation d'un établissement, ou d'une formation : suivi du référentiel d'évaluation externe, envoi par l'établissement de son rapport d'auto-évaluation (RAE) et des documents annexes demandés, mise en place du comité d'experts par le Hcéres, travail collégial du comité, entretiens avec l'établissement et ses partenaires en visioconférence, rédaction du rapport et transmission de ce dernier dans sa version provisoire puis définitive à l'établissement, réponse de l'établissement au rapport du comité.

Cette procédure spécifique est conforme à la position officielle définie conjointement par EQAR et l'ENQA.<sup>1</sup>

**Pour le Hcéres<sup>1</sup> :**

Thierry Coulhon, Président

**Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :**

Frédéric Relaix, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

---

<sup>1</sup> <https://enqa.eu/index.php/home/enqa-statement-on-covid-19-pandemic/>

# SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION .....	4
Responsable de la formation .....	4
Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place .....	4
Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation .....	4
Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années .....	5
II. DESCRIPTION DE LA VISITE .....	5
Composition du comité d'experts .....	5
III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION .....	7
IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION .....	7
Finalité de la formation .....	7
Positionnement de la formation .....	8
Organisation pédagogique de la formation .....	9
Pilotage de la formation .....	10
V. CONCLUSION .....	12
Points forts .....	12
Points faibles .....	12
Recommandations pour l'établissement .....	12
VI. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT .....	13

# I- FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

**Université/établissement** : Université Libanaise (UL)

**Composante, faculté ou département concerné** : Faculté de Pharmacie

**Nom de la formation** : Programme de Docteur en Pharmacie (PharmD)

**Filière spécialisée ou spécialité** :

- Option Clinique ;
- Option Officine ;
- Option Hospitalière.

**Année de création et contexte** : Le programme a été créé en 1993 et modifié en 2005.

**Lieu(x) où la formation est dispensée** : Faculté de Pharmacie, Campus Rafic Hariri, Hadat, Beyrouth.

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

Nom, prénom : Assem EL KAK, doyen

Corps et grade : Enseignant-chercheur, professeur-PhD

Discipline principale enseignée : Technologie pharmaceutique

## RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYTÈME QUALITÉ MIS EN PLACE

La Faculté de Pharmacie a déjà sollicité des évaluations externes :

1. Dossier de certification ISO-9001 pour les affaires estudiantines ;
2. Évaluation des formations selon une procédure mise en place par la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française (CIDPHARMEF). Le rapport rendu a conduit à une révision des cursus en 2013. Une visite de suivi a eu lieu en 2016 pour apprécier l'état d'avancement des modifications. De nombreuses recommandations ont été suivies d'effet.

Le dossier d'autoévaluation en vue de l'accréditation par le Hcéres a été construit par un département qualité mis en place sous l'autorité du doyen. L'équipe de ce département a fait un travail très important de rédaction de procédures qualité sur les principaux indicateurs qualifiant la formation. Des analyses statistiques détaillées de l'évolution des indicateurs sur les quatre dernières années ont été mises à la disposition du comité d'assurance qualité et du comité de pilotage de l'accréditation. L'analyse SWOT pour chaque PharmD jointe au dossier apparaît bien réfléchie et réaliste.

## MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DE LA FORMATION

**Moyens humains** : la Faculté comprend 80 enseignants dont 66% sont des femmes. 75% sont titulaires d'un PhD, 6,25% sont des médecins spécialisés. Les autres enseignants sont tous titulaires d'un diplôme Bac +5 (master, ingénieur ou pharmacien). Le corps enseignant de la Faculté comprend 15 enseignants titulaires (cadrés) à temps plein dont 11 professeurs titulaires. Des enseignants contractuels, à temps plein ou partiel, et des moniteurs de stages complètent l'équipe pédagogique.

### Matériels :

Ressources numériques dédiées au pilotage et au suivi, à l'enseignement, à la documentation et à la communication interne/externe :

- Systèmes de communication général : compte Microsoft, MS teams (cours en ligne), e-mail ;
- Gestion de la scolarité : Logiciel SISOL.

Pas d'information concernant les moyens administratifs.

Salles et équipement technologique :

- 1 grand amphithéâtre et 3 amphis dédiés aux étudiants de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> année ;
- 8 salles de cours ;
- 2 salles d'informatique ;
- 1 bibliothèque sur le campus (commune pour toutes les facultés du campus) ;
- 1 laboratoire de bactériologie ;
- 1 laboratoire d'immunologie ;
- 1 laboratoire de pharmacologie ;
- 1 laboratoire de toxicologie ;
- 1 laboratoire d'hématologie ;

- 1 laboratoire de chimie thérapeutique ;
- 1 laboratoire de chimie minérale ;
- 1 laboratoire de chimie organique ;
- 1 laboratoire de botanique ;
- 1 laboratoire de biochimie ;
- 1 laboratoire de préparations pharmaceutiques ;
- 4 laboratoires de recherche.

## EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
PharmD option officine	25 (18 étudiantes)	12 (10 étudiantes)	22 (20 étudiantes)	13 (11 étudiantes)
PharmD option clinique	15 (12 étudiantes)	25 (22 étudiantes)	27 (22 étudiantes)	27 (21 étudiantes)
PharmD option Hospitalière	3 (1 étudiante)	3 (1 étudiante)	/	5 (4 étudiantes) <sup>2</sup>

## II- DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

### COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

- RELAIX Frédéric, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Histologie Embryologie Cytogénétique, Université Paris-Est Créteil, Hôpital Henri Mondor, Créteil.

Experts :

- ADENOT Elisabeth, Étudiante en pharmacie, Université de Paris ;
- HEITZ Christiane, Professeur honoraire de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg ;
- PORCHER Raphaël, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Biostatistiques, Informatique médicale et technologies de communications, Université de Paris, Hôtel-Dieu, Paris ;
- ROGER-LEROI Valérie, Professeur des Universités – Praticien hospitalier, Chirurgie orale Parodontologie Biologie orale, UFR Odontologie Université de Clermont-Ferrand, Service Odontologie, Nouvel Hôpital Estaing, CHRU Clermont-Ferrand ;
- TRUDELLE Pierre, Kinésithérapeute, Directeur de KPTEN Formations, Paris.

Le Hcéres était représenté par Pierre COURTELLEMONT, Professeur des Universités, Conseiller scientifique, et Michelle HOUPE, Responsable de projet.

### DÉROULÉ DE LA VISITE

- Date de la visite : Mardi 13 juillet 2021 (par visioconférence)  
Compte tenu des restrictions dues à la crise sanitaire Covid, les réunions ont toutes eu lieu à distance par visioconférence selon les modalités préconisées par le Hcéres. L'outil utilisé était Zoom, la gestion des liens et des accès a été assurée par le Hcéres et chaque réunion a donné lieu à un lien spécifique.
- Des vidéos présentant les locaux et les équipements des différents laboratoires ainsi que des documents complémentaires, sur demande, ont été mis à disposition des membres du comité d'experts.
- La visite s'est déroulée selon le programme ci-dessous.

---

<sup>2</sup> Au vu des débouchés spécifiques actuellement très faibles au Liban, le nombre d'étudiants admis dans cette option est volontairement limité.

13 juillet 2021			
Heure de Paris	Heure de Beyrouth H+1	Session	Participants Université Libanaise
08:30 - 09:00		Briefing comité huis clos	
09:00 - 09:45	10:00 - 10:45	<b>Rencontre institutionnelle</b> Autoévaluation et challenges de la Faculté (15mn) Questions/réponses (30 mn)	Assem Kaak (Doyen de la Faculté) Inaam Nasrallah (Responsable Comité Qualité) <b>Chefs des départements académiques :</b> Imad Zahreddine (Département Sciences de base) Issam Kassab (Département Sciences du médicament) Mariane Haddad (Département Pratique professionnelle) Amal Al Hajj (Département Pharmacie clinique) Pascale Salameh et Sanaa Awada (Département Masters et Recherche)
09:45-10:00		Intersession 15 mn	
10:00 - 11:00	11:00 - 12:00	<b>Rencontres responsables de diplôme</b> (20 mn par diplôme : Questions/réponses, pas de présentation)	Pascale Salameh (Chef de département de la Recherche ; Responsable Comité Pilotage) ; Samar Rachidi (Coordinatrice des stages ; Représentante Doctorat d'Exercice) Sanaa Awada (Chef de Département des Masters - Représentante PharmD)
11:00-11:10		Intersession 10 mn	
11:10 - 12:10	12:10 - 13:10	<b>Enseignants</b>	Fadwa Berry (cadre) Dalia Khachman (vacataire ; plein temps) Anna Maria Heneine (vacataire ; plein temps) Layal Safa (vacataire ; temps partiel) Ali Jaber (vacataire ; temps partiel) Ahmad Yassine (cadre) Issam Kassab (cadre) Amal El Hajj (cadre) Salam Zein (vacataire ; plein temps) Salam Boussi (vacataire ; temps partiel)
12:10 - 13:30		Debriefing et déjeuner	
13:30 - 14:30	14:30 - 15:30	<b>Alumni &amp; Employeurs</b>	Dr May Zaraquett Harb ( <i>Community Pharmacy</i> ) Dr Nayla Sargi Dr Ramez Lotfi Mirella Fares ( <i>alumnus</i> ) Nadim Zreik ( <i>alumnus</i> ) George Hatem ( <i>alumnus</i> ) Sibelle Kassouf ( <i>alumnus</i> ) Sanaa El Bonji ( <i>alumnus</i> ) Chadi Safa ( <i>alumnus</i> )
14:30 - 14:40		Intersession 10 mn	
14:40 - 16:00	15:40 - 17:00	<b>Étudiants</b>	Angham Awada (PharmD clinique) Cynthia Nabhan (PharmD hospitalier) Christelle Azzi (PharmD officinal) Hiba Abdo (5ème Français) Maribelle Mansour (4ème Français) Jane Mousallem (4ème Français) Youssef Zeineddine (3ème Anglais) Hana Berjak (3ème Anglais) Reem Merhi ( 2ème Anglais)
16:00 - 16:10		Intersession 10 mn	
16:10 - 16:50	17:10 - 17:50	<b>Assurance qualité</b>	Pascale Salameh (Responsable du Comité de Pilotage) Inaam Nasrallah (Responsable Comité Qualité) Sanaa Awada (Comité Pilotage)



			Lina Ismail (Comité Qualité)
16:50 – 17:20		Debriefing à huis-clos	
17:20 - 18:00	18:20 - 19:00	<b>Session de clôture</b> (dernières questions/réponses, pas de restitution)	Assem Kaak (Doyen de la Faculté) Pascale Salameh (Responsable Comité Pilotage) Samar Rachidi (DPP) Sanaa Awada (PharmD)

### III- PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de Docteur en Pharmacie (PharmD) est dispensée à l'Université Libanaise (UL), au sein de la Faculté de Pharmacie, seule faculté de pharmacie publique au Liban ; il existe quatre facultés de pharmacie privées sur le territoire libanais. La Faculté de l'UL accueille les étudiants de toutes les régions du Liban et leur permet de suivre un cursus en français ou en anglais. Les cours ont lieu au campus santé Rafik Hariri, situé dans la grande banlieue de Beyrouth. La formation PharmD, construite sur le modèle américain, est une spécialisation de sixième année d'études. Elle permet d'obtenir le diplôme de Docteur en pharmacie (PharmD) en réalisant un internat clinique, en pharmacie d'officine ou en pharmacie hospitalière. La formation de docteur en pharmacie, déclinée en trois options (officine, pharmacie clinique ou pharmacie hospitalière) peut être suivie en poursuite d'études après le diplôme d'exercice en pharmacie (DPP<sup>3</sup>) ou bien en reprise d'études.

### IV- SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

#### DOMAINE 1 : FINALITE DE LA FORMATION

Les objectifs des trois options du PharmD en matière de connaissances et compétences à acquérir sont très clairement définis, tout comme les trois domaines de spécialisation (pharmacie clinique, hospitalière ou d'officine). Les syllabus décrivent les objectifs, les acquis d'apprentissage spécifiques (savoir, savoir-faire, savoir-être), les méthodes pédagogiques, le calendrier détaillé des heures et contenus des cours, les méthodes d'évaluation des étudiants, les prérequis et les références bibliographiques.

Le programme est conforme au référentiel de compétences proposé par l'Ordre des Pharmaciens du Liban selon les critères de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) : 8 mois de stage dans différents services hospitaliers pour l'option clinique, en officine pour l'option officine, ou à la pharmacie de l'hôpital pour l'option hospitalière et la soutenance d'une thèse. Le PharmD est construit sur le modèle américain de Docteur en Pharmacie.

Le supplément au diplôme présente les connaissances et compétences acquises, et est mis à disposition des étudiants qui souhaitent poursuivre leur formation ou rechercher un emploi, notamment en Europe.

Le PharmD n'est pas obligatoire pour exercer au Liban mais il permet un accès plus aisé au monde du travail sur le territoire national et permet également d'obtenir des équivalences en Europe, aux Etats-Unis et dans les pays du Golfe notamment. Les débouchés des PharmD et leurs prérequis sont présentés de façon très didactique.

La Faculté a une bonne connaissance du devenir de ses diplômés et de leur insertion professionnelle. Ces indicateurs sont publics et très utiles pour l'information et l'orientation des étudiants. L'analyse du devenir des étudiants montre que 95% des étudiants de DPP poursuivent leur formation pour valider un PharmD et /ou un master.

**En conclusion, le comité a pu apprécier la pertinence des trois spécialisations proposées en pharmacie clinique, pharmacie hospitalière ou en officine, qui se fondent sur des objectifs, des connaissances à acquérir et des compétences visées clairement décrits dans les syllabus et le supplément au diplôme. Les débouchés des PharmD et leurs prérequis sont présentés de façon très didactique dans un document dédié.**

<sup>3</sup> Doctor of Pharmacy Practice (DPP)

## DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Les formations de PharmD sont bien positionnées par rapport à l'offre nationale et internationale et bénéficient de l'attractivité de l'UL, université publique offrant des frais d'inscription très abordables. De plus, la Faculté de Pharmacie de l'UL est la seule proposant un cursus en français et en anglais. Le PharmD option hospitalière n'est délivré qu'à l'UL et est reconnu notamment dans les pays du Golfe. Des collaborations avec les formations délivrées par la Faculté de Santé publique en particulier seraient un apport intéressant pour les trois options de PharmD. Le comité d'évaluation trouve regrettable que le dossier ne valorise pas les impacts sur la formation de PharmD des centres de services communautaires gérés par la Faculté : le laboratoire d'analyses des médicaments, le centre d'évaluation de la qualité des aliments, de l'eau et des médicaments et, particulièrement, le centre de pharmacovigilance et de vaccinovigilance.

L'articulation entre la formation et la recherche se fait par le biais des enseignants responsables de cours des PharmD, tous titulaires d'un PhD et engagés en recherche, et par la rédaction d'une thèse amenant à mobiliser une démarche de recherche. Les diplômés d'un PharmD, particulièrement pour les diplômés PharmD option clinique et option officine, peuvent exercer une activité de recherche (essentiellement en épidémiologie ou en santé publique).

La formation bénéficie également des recherches effectuées au sein de groupes de recherche accrédités par le Conseil de la Faculté :

- Recherche clinique et épidémiologique ;
- Valorisation des ressources naturelles et produits de santé ;
- Recherche et développement des médicaments et produits naturels ;
- Mécanismes d'action de molécules bioactives ;
- Pathophysiologie et marqueurs biologiques ;
- *Chemical synthesis and extraction of polysaccharides from seaweed.*

D'une manière générale, le niveau de publication des chercheurs et les différentes collaborations de recherche nouées au niveau international sont un point fort de la formation et bénéficient aux étudiants de PharmD pour le choix des sujets et l'encadrement de leur thèse.

Les étudiants rencontrés lors de la visite marquent souvent leur intérêt pour la recherche et se proposent de compléter leur formation par un master de recherche. Les difficultés socioéconomiques, la situation politique et sanitaire ne permettent pas actuellement de bénéficier du soutien d'enseignants ou de chercheurs invités qui représentent un apport notable en recherche. La stratégie de recherche 2021-2025 présente de façon détaillée les objectifs de restructuration de la recherche à la Faculté de Pharmacie en adéquation avec les besoins en santé publique de la société libanaise.

Les relations avec les entreprises se résument aux conventions pour les stages en officine ou à l'hôpital. Aucun partenariat avec l'industrie pharmaceutique ou une instance institutionnelle de santé libanaise ou internationale n'est évoqué.

La formation bénéficie également de partenariats avec deux universités privées libanaises et avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers (une université de Hong Kong, une université française [Strasbourg] et une université italienne [Sienne]), mais les retombées de ces coopérations ne sont pas présentées. La mobilité étudiante reste possible grâce à des bourses de l'UL ou d'organismes comme le CNRS libanais mais leur nombre est réduit (une seule bourse d'excellence par an pour la Faculté de Pharmacie). Des indicateurs chiffrés de mobilité entrante et sortante seraient utiles.

**En conclusion, la formation est très attractive. Les 3 options de PharmD proposées permettent l'approfondissement des compétences professionnelles sous forme d'un internat bien structuré. L'équipe pédagogique est de qualité et adaptée (tous les enseignants sont tous titulaires d'un PhD et actifs en recherche). L'articulation recherche/formation est réelle via la soutenance d'une thèse qui conduit l'étudiant à approfondir sa démarche de recherche. Cependant, malgré la mise en place de partenariats internationaux, l'interaction recherche/formation gagnerait à être mieux valorisée, notamment par des collaborations avec les autres facultés du campus ou au niveau national et international, y compris avec l'industrie pharmaceutique ou des institutions de santé.**

### DOMAINE 3 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation s'organise autour d'un internat à l'hôpital ou en officine de ville d'une durée de 8 mois (40 ECTS), de quatre cours théoriques (10 ECTS) et d'une soutenance de thèse (10 ECTS). Cette organisation est cohérente par rapport aux objectifs visés et permet aux diplômés, via les stages et les mises en situation professionnelles, d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la pharmacie.

La matrice cours-compétences permet d'évaluer les attendus en termes de connaissances et surtout de compétences pour chaque cours théorique. La déclinaison en niveaux progressifs (d'« introductif » à « avancé ») des connaissances (*knowledge*), des méthodes d'apprentissage (*know-how*), des compétences professionnelles (*professional skills*) ou personnelles (*social skills*) est particulièrement pertinente pour une formation de spécialisation professionnelle. Les entretiens avec les étudiants ont mis en évidence une bonne connaissance de l'exercice en milieu officinal ou hospitalier. Ils sont très attirés par la formation de pharmacien clinicien pour l'exercice duquel la promulgation d'une loi est en attente. Cet exercice répondrait à un besoin sociétal en santé publique et en éducation thérapeutique. Les compétences acquises en PharmD option clinique sont également mobilisables en officine. La possibilité de valider durant la même année le PharmD option clinique et le master Pharmacie clinique et épidémiologie conduit vraisemblablement les étudiants à choisir cette double filière pour bénéficier d'opportunités d'insertion professionnelle à l'étranger.

Les étudiants sont accompagnés dans la sélection de leur terrain de stage en lien avec leur projet professionnel. Un cahier de stage liste les attendus des acquisitions de connaissances ou de compétences et les activités suggérées avec un calendrier de progression pour une bonne information du stagiaire et du maître de stage. L'étudiant décrit les connaissances acquises, et les missions réalisées dans un portfolio. Les stages sont encadrés par des moniteurs de la Faculté, titulaires d'un PharmD, qui se rendent régulièrement sur les lieux de stages pour rencontrer les étudiants et s'assurer du bon déroulement du stage.

Pendant le stage hospitalier, les étudiants de PharmD option clinique doivent intégrer successivement quatre services : pédiatrie, cardiologie, médecine interne et soins intensifs. Quatre périodes complémentaires de stage se font au choix dans les services de néphrologie, gynécologie, oncologie et psychiatrie. Le rapport de stage rempli par l'étudiant décrit clairement toutes les missions, activités réalisées et les études de dossiers de patients effectuées dans chaque service. Quatre cas cliniques sont présentés chaque mois à la Faculté, sous formes écrite et orale, comprenant l'historique médicamenteux du patient, les éléments de diagnostic, la prise en charge thérapeutique et son évaluation ainsi que la lettre détaillée de sortie. Les étudiants sont également formés au relevé d'effets secondaires des médicaments.

Les étudiants de PharmD Officine peuvent faire le stage d'internat en officine dans toutes les pharmacies opérationnelles du territoire depuis au moins deux ans. Une liste très détaillée des thèmes qui doivent être abordés est transmise à l'étudiant et au maître de stage. Des fiches d'intervention pharmaceutique et de validation de prescription sont à renseigner dans le portfolio.

La présence d'un pharmacien hospitalier à temps plein est un prérequis pour le stage de PharmD option hospitalière. Le rapport de stage doit décrire la présentation de la pharmacie, la gestion des stocks, le circuit du médicament à l'hôpital, les modalités de dispensation des médicaments ainsi que les fonctions dédiées à la pharmacie.

Le programme du DPP, suivi en amont, a dispensé les compétences numériques de base. La pandémie de COVID-19 a imposé le recours aux modalités d'enseignement à distance et favorisé l'acquisition de compétences en informatique (cours en ligne, mise en place de plateformes d'enseignement, visioconférence). Les enseignants et les étudiants ont été accompagnés pour l'appropriation des outils numériques. Lors des entretiens pendant la visite, les étudiants ont fait part de leur grande satisfaction des procédures mises en place. La période de stage permet aussi l'utilisation de logiciels métiers.

Enfin, la Faculté est engagée dans un projet Erasmus+ intitulé DIGIHEALTH (2018-2021) visant à développer les pratiques pédagogiques numériques et innovantes pour créer un centre national d'enseignement digital. Le centre hébergé à la Faculté est en cours d'équipement. Des enseignants et des moniteurs suivent des formations et la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes a commencé. L'usage d'enseignements par simulation grâce au centre sera un plus pour les étudiants.

La Faculté assure le suivi de la réussite de chaque étudiant. Les très bons taux de réussite aux examens pour les trois dernières promotions montrent que les étudiants ne rencontrent pas de difficulté pour les valider. L'accompagnement hebdomadaire par les moniteurs pendant les stages est un garant de la progression de l'étudiant. Les directeurs de thèse assurent un accompagnement personnel de chaque

étudiant. Une grande proximité entre étudiants et enseignants a été perçue lors des entretiens pendant la visite de la Faculté.

L'organisation des enseignements en français ou en anglais facilite la maîtrise des langues étrangères et la mobilité. De plus, durant les stages, la langue d'échange avec les patients est souvent l'arabe. Un bureau des langues étrangères sur le campus permet aux étudiants et enseignants de parfaire leurs compétences linguistiques.

**L'organisation des études est cohérente avec les objectifs affichés de spécialisation et de professionnalisation : la place des stages, leur organisation et encadrement sont remarquables et participent à la formation professionnelle. Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement par les enseignants, les directeurs de thèse et les moniteurs de stage.**

**L'équipe pédagogique est formée pour mettre en œuvre des innovations pédagogiques et le projet Erasmus + DIGIHEALTH apportera une réelle valeur ajoutée à l'enseignement.**

**Enfin, les liens qu'entretiennent les enseignants-chercheurs avec des laboratoires de recherche à l'étranger, principalement en France, facilitent la mobilité sortante d'étudiants pour des stages.**

## DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

La formation s'adosse à une structuration hiérarchique parfaitement définie et lisible dans l'organigramme. Chaque département est piloté par un chef de département qui est l'interlocuteur privilégié du Conseil de Faculté pour les questions d'organisation des enseignements. Le Conseil de Faculté, présidé par le doyen de la Faculté, est chargé d'approuver les modifications du programme proposées.

Des comités consultatifs apportent leur appui au conseil de la faculté pour le pilotage de la formation (comité recherche, thèse et éducation continue ; comité enseignement et apprentissage ; comité des stages ; comité des étudiants). La composition et les missions des départements et comités sont bien définies et connues de la communauté éducative et des étudiants.

L'équipe pédagogique est globalement bonne avec un taux d'encadrement très bon (par exemple, 8 moniteurs et 3 enseignants-chercheurs dédiés pour des promotions d'une vingtaine d'étudiants en moyenne pour le PharmD clinique). Toutefois, le nombre important d'enseignants vacataires est un point de fragilité. Par ailleurs, la soutenabilité de la formation de PharmD option hospitalière, dispensée à des effectifs très faibles, de 3 à 5 étudiants, peut être questionnée.

Il n'existe pas de structure rassemblant tous les acteurs de la formation mais des assemblées générales des enseignants d'une part, et des personnels non-enseignants d'autre part. Les étudiants ne font pas partie du Conseil de Faculté. Il y a des étudiants délégués d'année désignés par les étudiants de la promotion pour être leurs porte-parole auprès des chefs de département pour les questions concernant les enseignements. Une meilleure participation d'étudiants au pilotage et à la gouvernance de la formation est un point affiché dans le plan d'amélioration de la Faculté.

La composition et les modalités de fonctionnement des jurys sont parfaitement définies par un règlement interne et sont publiées dans la « Charte des examens et politique anti-fraude ». Le chapitre « Droits et Obligations des étudiants » est remarquable. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont explicites et présentées pour chaque enseignement dans le livret de l'étudiant et le syllabus du cours. Les règles de compensation éventuelle mises en place ne sont pas présentées. Des initiatives d'innovation pour l'évaluation des compétences professionnelles ou transversales sont envisagées dans le plan d'amélioration 2021-2023 de la Faculté.

La Faculté a une bonne connaissance des effectifs étudiants, selon la distribution par genre, la province d'origine, la nationalité et la répartition selon la langue d'enseignement. Les modalités de recrutement pour le PharmD (analyse des résultats académiques et entretien) sont définies dans le règlement intérieur et portées à la connaissance des étudiants.

Le suivi des résultats aux examens est également détaillé pour le cursus de chaque PharmD.

Le dossier ne présente pas d'information concernant l'inscription aux PharmD de professionnels en reprise d'études.

La Faculté possède une bonne connaissance du devenir de ses étudiants et de leur insertion professionnelle. Le suivi des étudiants est effectué au moyen d'enquêtes auprès des diplômés. Les taux de réussite, de poursuite

d'études et d'insertion professionnelle sont publiés régulièrement sur le site de la Faculté. L'analyse de l'insertion professionnelle depuis 4 ans montre une plus grande difficulté à trouver un emploi. Les indicateurs sont semblables pour les titulaires de DPP et de PharmD et l'analyse ne montre pas de différence entre les deux. Il est en effet difficile d'évaluer spécifiquement l'avantage des PharmD, en raison notamment de l'absence d'emplois de pharmaciens réservés aux titulaires de ce diplôme. Lors des entretiens avec les *alumni*, un pharmacien cadre d'une industrie pharmaceutique libanaise a souligné la difficulté d'intéresser des étudiants à la filière industrie et à ses opportunités d'emplois, malgré des visites d'entreprises et des stages régulièrement proposés, alors que les compétences acquises en DPP et PharmD permettent l'orientation vers des postes dans ce secteur.

Il pourrait ainsi être intéressant de réfléchir à de nouvelles activités possibles, fondées sur les compétences des diplômés de PharmD. L'orthopédie, le maintien et les soins à domicile, la vente ou la location de dispositifs médicaux sont, par exemple, des activités ouvertes au pharmacien qui pourraient élargir les débouchés. Les compétences des diplômés permettent également des fonctions d'analyse et de contrôle qualité des aliments, de l'eau, des cosmétiques ...

Les cursus de PharmD bénéficient des procédures qualité mises en place à la Faculté pour le DPP. Une évaluation de l'enseignement par les étudiants, par une enquête anonyme en ligne, est faite systématiquement avant les examens et pour chaque cours. Il aurait été intéressant de disposer du taux de réponse. L'analyse des évaluations est transmise au chef de département qui propose éventuellement des modifications après échanges avec les enseignants.

Des enquêtes de satisfaction concernant les stages sont effectuées mais il n'y a pas de réelle procédure d'évaluation par les étudiants des terrains de stages en officine ou à l'hôpital alors qu'elle serait particulièrement utile pour les stages longs d'internat.

Des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des personnels enseignants ou administratifs de la Faculté, des *alumni* et des employeurs ont lieu régulièrement et montrent un taux de satisfaction positif (proche de 100% pour les étudiants de PharmD). L'analyse détaillée des réponses a permis d'identifier des points forts et des points d'amélioration qui sont repris dans le plan d'amélioration.

Enfin, la Faculté transmet chaque année au recteur de l'université un rapport d'activité détaillé.

La Faculté est clairement engagée dans un processus qualité pour une amélioration continue des formations. Elle dispose de bons indicateurs de suivi et d'un comité d'assurance qualité soutenu par le département de qualité. La démarche d'assurance qualité porte sur la stratégie et les modalités d'enseignement, les stages et la thèse, mais également sur le système de gestion administrative, la recherche et les relations extérieures.

Pour capitaliser sur la dynamique générée par l'autoévaluation, il serait intéressant de pérenniser ce département et de valoriser l'expérience acquise par les personnels qui se sont impliqués.

Une politique d'éthique et de déontologie a été adoptée par la Faculté et affichée à l'intention des étudiants dès leur admission à la Faculté. Les procédures contre la fraude et le plagiat, et les mesures disciplinaires sont détaillées dans le règlement intérieur et le guide de l'étudiant.

**En conclusion, le comité relève que la formation est dispensée par une équipe pédagogique répondant à des critères exigeants garants de la qualification des intervenants. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont claires et pertinentes. L'approche par compétences, définie en collaboration avec l'Ordre des pharmaciens libanais en regard des objectifs de la Fédération Internationale des Pharmaciens, est bien engagée.**

**Le pilotage de la formation peut s'appuyer sur des indicateurs pertinents (suivi des effectifs étudiants, des taux de réussite, et de l'insertion professionnelle) et atteste d'une démarche d'assurance qualité bien implantée. De nombreuses enquêtes de satisfaction auprès des personnels, des étudiants, des *alumni* et des employeurs complètent le dispositif. Le comité d'assurance qualité, et l'appui par le département qualité sont des structures à pérenniser pour promouvoir l'amélioration continue de la formation.**

## V- CONCLUSION

Le doctorat en pharmacie PharmD, délivré par la Faculté de Pharmacie de l'Université Libanaise, forme des pharmaciens spécialisés aux compétences professionnelles solides. Le diplôme est reconnu à l'international. L'équipe pédagogique a su mener une analyse pertinente des forces et faiblesses de la formation et les propositions d'amélioration mentionnées dans le plan stratégique 2021-2025 augurent d'évolutions constructives qui s'appuient sur une démarche d'assurance qualité solide. L'implication des enseignants-chercheurs est tout à fait remarquable tout comme l'attachement des étudiants à l'Université Libanaise et à la Faculté de Pharmacie, leur engagement dans leurs études et leur résilience face aux difficultés rencontrées.

Toutefois, l'absence de texte régissant au Liban les statuts des pharmaciens cliniciens ou des pharmaciens hospitaliers reste une difficulté.

### Points forts

- Excellente attractivité des PharmD ;
- Reconnaissance à l'étranger du diplôme de PharmD (Bac+6) au niveau master ;
- Présentation très claire des programmes de formation et description détaillée des objectifs, connaissances et compétences visés ;
- Très bonne information des étudiants sur les modalités des enseignements, des contrôles de connaissances et de compétences acquises ;
- Place importante des stages, avec une organisation et un encadrement remarquable ;
- Forte implication des enseignants et très bon taux d'encadrement des étudiants ;
- Très bon suivi des étudiants et des diplômés ;
- Démarche qualité exemplaire.

### Points faibles

- Interrogations sur des débouchés spécifiques pour les trois options de PharmD ;
- Absence d'évaluation par les étudiants des terrains de stage ;
- Nombre élevé d'enseignants vacataires ;
- Absence des étudiants dans les instances de pilotage de la formation ;
- Difficultés pour l'accueil d'enseignants-chercheurs invités.

### Recommandations pour l'établissement

- La formation des maîtres de stages et l'accréditation des terrains de stage seraient des éléments en faveur de la qualité de la formation professionnelle.
- Les travaux de recherche des étudiants menés dans le cadre de la thèse de fin d'études pourraient être mieux valorisés.
- Il pourrait être intéressant que la Faculté et l'UL participent aux groupes de travail des instances nationales définissant les futures lois régissant les modalités d'exercice de la Pharmacie : la reconnaissance du statut de pharmacien clinicien aurait un impact significatif sur la santé de la population. Des emplois de pharmaciens hospitaliers devraient permettre une gestion optimisée des pharmacies hospitalières.
- La Faculté gagnerait à mettre en avant, dans sa communication, sa démarche qualité exemplaire qui pourrait être un facteur d'attractivité pour des étudiants étrangers et des partenaires institutionnels ou industriels au niveau national ou/et international. La démarche qualité au service de l'amélioration continue des formations mérite d'être soutenue en pérennisant le Département de qualité par l'attribution de personnel dédié permettant au comité consultatif d'assurance qualité de poursuivre ses missions d'autoévaluation et l'amélioration continue des formations.
- Enfin, l'appartenance à la Faculté du centre de pharmacovigilance et vaccinovigilance, du laboratoire d'analyses des médicaments et du centre d'évaluation de la qualité des aliments, de l'eau et des médicaments, mériterait d'être mise en avant pour illustrer les compétences mises en place.

## VI- OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université Libanaise  
Faculté de Pharmacie  
Le Doyen



الجامعة اللبنانية  
كلية الصيدلة  
الصيد

### Evaluation et accréditation internationales (HCÉRES)

A l'attention de Madame Maria Bonnafous-Boucher, Directrice du Département Europe et International,

#### Références:

- Courrier électronique de la part de Madame Evelyne Cornez, assistante de la Directrice du Département Europe et International du Hcéres
- Rapport d'évaluation : Doctorat d'Exercice en Pharmacie (DPP)
- Rapport d'évaluation : Doctorat en Pharmacie (PharmD)

Bonjour,

Permettez-moi au début d'adresser mes vifs-remerciements à Mesdames et Messieurs, le Président et les membres du Comité pour le temps accordé et les efforts déployés tout au long de ce processus d'évaluation des formations de la Faculté de Pharmacie à l'Université Libanaise (UL).

Je suis heureux que le contenu des rapports sont très positif et il ne fait aucun doute que cette question nous rendre plus responsables à l'avenir pour garantir les progrès réalisés et continuer à développer le programme d'études au profit de nos étudiants afin qu'ils se distinguent des autres au Liban et à l'étranger.

Veillez trouver chère Madame, mes réponses sur quelques points que j'ai pu relever dans la conclusion.

1

Au niveau (DPP) :

Prof Assem El Kak, Doyen : Discipline enseignée Immunologie – Hématologie et pas Pharmacologie.

– **Sur les points concernant « la première année à la Faculté des Sciences et la place importante des matières fondamentales ».**

La démarche académique du diplôme (DPP) comprend une première année dispensée à la Faculté des Sciences de l'UL. Au cours de cette année d'étude, les étudiants profitent d'une large formation en Chimie, en Physique, mathématiques, biologie, etc.... mais non orientée vers la pharmacie. En plus on n'a jamais réussi à faire intégrer un cours ou plus en relation directe avec la discipline pharmacie. Pour cela le cursus du diplôme (DPP) propose des cours en sciences fondamentales, orientés vers la spécialité de pharmacie et qui comprennent les contenus nécessaires dont le pharmacien aura besoin.

– **Sur le point « Liens avec la recherche peu visible »**

Il faut affirmer que jusqu'à présent il n'existe pas une vraie politique de recherche à l'UL. Les priorités ne sont pas bien définies et les moyens financiers et techniques ne sont pas suffisants. Nous avons indiqué dans les rapports soumis au comité que la faculté dispose de deux laboratoires de recherche au premier étage de la faculté et on essaye toujours de trouver les moyens financiers (budget de la faculté + les appuis des projets de recherche individuels subventionnés par l'UL) pour assurer le fonctionnement des laboratoires. Les laboratoires accueillent actuellement des étudiants en Master de recherche (M2R) et des doctorants.





– **Sur le point « Absence d'évaluation des terrains de stage »**

Le stage est soumis à des considérations en partie liées à l'ordre des pharmaciens aussi qu'à la présence d'un grand nombre d'étudiants dans les différentes facultés de pharmacie au Liban.

Le contrôle des stages s'effectue pour l'instant à travers des pharmaciens contractuels qui surveillent et accompagnent les étudiants pendant le stage et aussi par contact direct avec le maître du stage à la pharmacie. L'étudiant à la fin de son stage doit rédiger un rapport de stage et passer un examen.

– **Sur le point « Nombre très élevé d'enseignants chercheurs vacataires »**

Ce sujet est en relation directe aux décisions prises par le gouvernement libanais. En fait, le Conseil Central de l'UL a pris toutes les mesures nécessaires pour faire recruter des professeurs à pleins temps. Malheureusement le gouvernement libanais n'a pas pris des décisions en faveur d'un recrutement pour des raisons politiques avec lesquelles l'UL et les candidats n'ont rien à voir.

– **Sur le point « interrogation sur les débouchés professionnels, etc... »**

Est-il possible d'expliquer mieux ce point.

Au niveau (PharmD) :

- Prof Assem El Kak : Discipline principale enseigné : Technologie pharmaceutique



- « Aucun partenariat avec l'industrie pharmaceutique ou une instance institutionnelle de santé libanaise ou internationale n'est évoqué. » Peut-être avons-nous omis de dire que la faculté fait partie du réseau international de la CIDPHARMEF ; la faculté est en bons termes avec les ministères de la santé et de l'éducation nationale, et avec l'Ordre des Pharmaciens ; ses enseignants sont fréquemment sollicités pour faire partie de comités consultatifs et mener des projets avec ces institutions. Quelques enseignants sont aussi membres de réseaux internationaux tel que FIP, AMRInsight, German Global Health Hub,... De plus, l'articulation avec les industries et firmes pharmaceutiques existe et est très utiles pour les Masters professionnels (Master Industriel et Master MBA pharmaceutique), programmes qui n'ont pas fait actuellement l'objet de l'accréditation mais qui sont très appréciés aux niveaux national et international.

**Hadat, le 11 Octobre 2022**

**Assem EL KAK, Doyen**



## DÉCISION D'ACCRÉDITATION

**Doctorat en Pharmacie  
(PharmD)**

Faculté de Pharmacie

Université Libanaise

LIBAN

**Novembre 2022**

## PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le Hcéres a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : la Commission d'accréditation prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et motivé.

La décision prise par le Hcéres relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de la formation correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

# ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

## DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

### Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études.

### Appréciation du critère

La formation offre une spécialisation en pharmacie clinique, pharmacie hospitalière ou en officine, après l'acquisition du socle de connaissances et compétences polyvalentes de la formation Docteur d'exercice en pharmacie (DPP). Elle est construite sur le modèle américain de Docteur en Pharmacie (8 mois de stage dans des structures d'accueil en fonction de la spécialité et soutenance d'une thèse). Les objectifs, les connaissances à acquérir et les compétences visées ainsi que l'organisation de chaque enseignement sont clairement décrits dans les syllabus et dans le supplément au diplôme mis à disposition des étudiants qui souhaitent poursuivre leur formation ou rechercher un emploi notamment en Europe. Les débouchés des PharmD et leurs prérequis sont présentés de façon très didactique dans un document dédié.

## DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

### Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

### Appréciation du critère

La formation est très attractive du fait qu'il s'agit de la seule formation proposée par une université publique et en deux langues (un cursus en français et un cursus en anglais) sur le territoire libanais. Les 3 options de PharmD proposées permettent l'approfondissement des compétences professionnelles sous forme d'un internat bien structuré. L'équipe pédagogique est de qualité et adaptée (tous les enseignants sont titulaires d'un PhD et actifs en recherche). L'articulation recherche/formation est réelle via la soutenance d'une thèse qui conduit l'étudiant à approfondir sa démarche de recherche déjà initiée pour la soutenance de la thèse de DPP : recherches bibliographiques, analyse critique de cas, synthèse et présentation argumentée. Cependant, malgré la mise en place de partenariats internationaux, l'interaction recherche/formation gagnerait à être mieux valorisée, notamment par des collaborations avec les autres facultés du campus ou au niveau national et international, y compris avec l'industrie pharmaceutique ou des institutions de santé.

## DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

### Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

### Appréciation du critère

En amont de la formation, les étudiants sont accompagnés dans le choix de leur orientation et de spécialisation. L'organisation des études est cohérente avec les objectifs affichés de spécialisation et de professionnalisation : la place des stages, leur organisation et encadrement sont remarquables et participent à la formation professionnelle. Les étudiants bénéficient d'un très bon encadrement par les enseignants, les directeurs de thèse et les moniteurs de stage.

L'équipe pédagogique est formée pour mettre en œuvre des innovations pédagogiques et le projet Erasmus+ DIGIHEALTH apportera une réelle valeur ajoutée à l'enseignement.

Enfin, les liens qu'entretiennent les enseignants-chercheurs avec des laboratoires de recherche à l'étranger, principalement en France, facilitent la mobilité sortante d'étudiants pour des stages.

## DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

### Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

### Appréciation du critère

La formation est dispensée par une équipe pédagogique répondant à des critères exigeants garants de la qualification des intervenants. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont claires et pertinentes. L'approche par compétences, définie en collaboration avec l'Ordre des pharmaciens libanais en regard des objectifs de la Fédération Internationale des Pharmaciens, est bien engagée.

Le pilotage de la formation peut s'appuyer sur des indicateurs pertinents (suivi des effectifs étudiants, des taux de réussite, et de l'insertion professionnelle) et atteste d'une démarche d'assurance qualité bien implantée. De nombreuses enquêtes de satisfaction auprès des personnels, des étudiants, des *alumni* et des employeurs complètent le dispositif. Le comité d'assurance qualité, et l'appui par le département qualité sont des structures à pérenniser pour promouvoir l'amélioration continue de la formation.

## DÉCISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la Commission d'accréditation prend la décision suivante :

**« Décision d'accréditation pour 5 ans ».**

Fait à Paris, le 10 novembre 2022.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,



Thierry Coulhon, Président



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)